



CENTRE SOCIAL SAN BASTIAN
ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS – MULTI-ACCUEIL « Lei Nistoun »
Chemin de la Barque
04800 GREOUX-LES-BAINS
creche@mairie-greouxlesbains.fr
Tel : 04-92-74-27-29

PROJET DE SERVICE

Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants Municipal

Multi-accueil « Lei Nistoun »

Commune de Gréoux les Bains

Janvier 2019



PREAMBULE

Selon les articles R 2324-18 et R 2324-29 du Code de la Santé Publique et à la Circulaire CNAF n° 2014-105, le projet de service est l'aboutissement formalisé de la réflexion concertée de l'équipe pluridisciplinaire de la structure. Il a pour but de présenter aux familles et aux institutions partenaires, les grands axes éducatifs, les modalités de travail et de réflexion, que cette même équipe met en œuvre pour proposer aux enfants un accueil de qualité. Il est adapté aux besoins des familles et ce quel que soit le type d'accueil dont elles ont besoin.

LE PROJET SOCIAL

Ce document s'appuie sur le projet social global de la commune de Gréoux-les-Bains. Le Multi-accueil « Lei Nistoun » fait partie intégrante du Centre Social San Bastian, c'est le pôle Petite Enfance.

LE PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif donne les orientations de l'établissement et fixe les objectifs pour l'accueil des enfants et assurer leur soin, leur développement, leur éveil et leur bien-être. Il résulte d'une réflexion menée par l'équipe sur le sens de sa pratique au quotidien.

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Gestionnaire et situation administrative

Multi-accueil « Lei Nistoun »
Chemin de la Barque – 04800 Gréoux-les-Bains
Tel : 04.92.74.27.29

creche@mairie-greouxlesbains.fr

La structure est gérée par la commune de Gréoux-les-Bains.

Le Multi-accueil est placé sous la responsabilité d'une Educatrice de Jeunes Enfants.

Fonctionnement

➤ Horaires

Le Multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h à l'exception des jours fériés et ponts éventuels. Il est prévu une fermeture annuelle de 3 semaines au mois d'août et 2 semaines aux vacances de Noël.

Des fermetures exceptionnelles peuvent avoir lieu (formation, journée pédagogique,...). Les parents en sont informés à l'avance.



➤ Capacité d'accueil

Le multi-accueil « Lei Nistoun » à une capacité totale de 40 places avec un fonctionnement en accueil régulier et un autre en accueil occasionnel, type halte-garderie pour répondre au mieux aux besoins des familles.

Un agrément modulé est mis en place de la façon suivante :

- 13 enfants de 7h30 à 8h30
- 26 enfants de 17h à 18h.

➤ Public accueilli

La structure accueille des enfants de 2 mois ½ à 6 ans. La priorité est néanmoins donnée aux enfants de moins de 3 ans.

Cependant s'il y a des places vacantes, le mercredi ou les vacances scolaires pendant lesquelles la structure reste ouverte, des périscolaires pourront être accueillis.

➤ Accueil d'enfants porteurs de handicap ou atteint d'une maladie chronique

Les enfants porteurs de handicap, ou de pathologie chronique compatible avec le fonctionnement, l'organisation et la vie en collectivité, peuvent être accueillis dans la structure. Cet accueil doit être travaillé avec la directrice, l'équipe, le médecin Référent, les parents et le médecin de l'enfant.

Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) sera établi pour adapter au mieux les besoins de l'enfant et ceux de la structure. Ce protocole fera l'objet d'une évaluation régulière pour valider les bénéfices et l'intérêt du maintien de l'accueil de l'enfant.

➤ Accueil d'enfants non scolarisés de moins de 6 ans

Les enfants non scolarisés âgés de moins de six ans à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et dont les ressources sont inférieures au montant du Revenu de Solidarité Active peuvent accéder à une place au sein du multi-accueil.

➤ Type d'accueil proposé

Trois types d'accueil sont proposés :

- L'accueil régulier concerne tous les enfants de moins de 4 ans qui fréquentent la crèche régulièrement selon un planning fixe et dont la place est réservée par contrat,
- L'accueil occasionnel concerne tous les enfants de moins de 4 ans qui fréquentent la crèche occasionnellement en fonction des places disponibles, ainsi que les enfants de 4 à 6 ans,



- L'accueil d'urgence concerne les enfants placés par décision juridique, ou pour raisons médicales.

2. L'EQUIPE EDUCATIVE

En gestion municipal, le fonctionnement du multi-accueil « Lei Nistoun » est sous l'autorité de Monsieur le Maire.

➤ Direction :

L'établissement est sous la responsabilité d'une Directrice Educatrice de Jeunes Enfants, Mme Christelle MURAILLE.

En cas d'absence de la directrice, la continuité de direction est assurée par l'infirmière ou par une auxiliaire de puériculture.

➤ Encadrement :

Le personnel présent est composé :

- D'une infirmière présente à temps partiel (50%), adjointe à la direction,
- D'auxiliaires de puériculture,
- D'agents titulaires du CAP Petite Enfance,
- D'un agent technique s'occupant de la cuisine, de la lingerie et de l'entretien des locaux,
- D'un agent à temps partiel en aide au ménage,
- D'une psychologue présente à temps partiel.

➤ Vie de l'équipe :

Une équipe ne peut se fédérer et œuvrer pour un projet commun que si on lui laisse des temps d'échanges, de rencontres, de discussions, permettant à chacun de ses membres de s'exprimer et de réfléchir sur sa pratique professionnelle.

Les différents temps proposés :

- Une réunion d'équipe mensuelle. Elle permet d'aborder des points organisationnels, des observations ou réflexions sur les enfants accueillis, l'axe pédagogique et sa mise en œuvre ou des analyses de pratique,
- Des demi-journées ou journées de formation,
- Des journées pédagogiques inter ou intra-structure,
- Des Entretiens Annuel d'Evaluation permettant de faire un bilan de l'année écoulée,
- Les agents ont la possibilité d'effectuer des formations professionnelles,
- Une commission d'usagers de la structure (deux fois par an),
- Représentation au Comité de Pilotage du Centre Social San Bastian,



- Réunions avec l'équipe de direction Centre Social San Bastian.

3. LA PLACE DES FAMILLES

Le parent sera toujours placé comme premier éducateur de son enfant. C'est lui qui prend les décisions qui lui semblent être les plus adaptées aux besoins de son enfant. L'équipe se devra donc de respecter ses choix et ses demandes, s'ils ne vont pas à l'encontre du projet éducatif et pédagogique et de la vie en collectivité.

Des moyens de communication sont développés pour sensibiliser les parents à ce que vivent leurs enfants au sein de la structure et ils sont invités à participer à la vie de la structure (panneaux, photos, organisation de goûter pour les temps forts de l'année, proposition de réunions à thème sur le principe de la conférence débat, réunion d'information,...).

Les professionnels s'appuieront sur les remarques et observations que les parents pourront émettre sur la qualité d'accueil soit au travers des enquêtes de satisfaction ou par l'utilisation d'une boîte à idées et remarques. Tout au long de l'accueil de l'enfant, l'équipe encourage la communication et le dialogue avec les parents, en vue d'une prise en charge partagée et harmonieuse de l'enfant. Les échanges individuels quotidiens entre la famille et les professionnels sont indispensables.

L'accueil au quotidien est un moment important durant lequel les parents confient leur enfant à des professionnels. Il se fait dans la convivialité et permet ainsi d'établir une relation de confiance.

Les parents sont invités à des moments conviviaux ainsi qu'à des réunions d'informations ou thématiques.

Ils sont également invités à mettre à profit leurs compétences et passions particulières (peinture, conte, chant, musique, cuisine,...) pour s'associer à l'équipe pédagogique dans l'organisation des animations.

4. LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES FINANCIERS

La Directrice du centre social San Bastian est l'interlocuteur privilégié de la CAF et MSA, du Conseil Départemental et de la Protection Maternelle et Infantile. Dans la pratique quotidienne, la directrice du multi-accueil rencontrera ces différentes instances lors des différents contrôles ou réunions.

Les élus sont régulièrement informés de la vie de la structure. Leurs visites sur place et leurs suggestions permettront aux professionnels d'ajuster leur projet de fonctionnement.

- Avec le Conseil Départemental :



La demande d'agrément est faite auprès de cette institution. Au cours de l'année, la directrice doit transmettre des informations concernant la qualification et le temps de travail du personnel, des statistiques, etc...

- Avec la CAF et la MSA :

Des relevés de présences d'enfants sont transmis afin de percevoir la Prestation de Service Unique (P.S.U.) et les documents comptables et autres informations sont impérativement fournies à chaque exercice. La Prestation de Service Unique de la CAF s'ajoute à la participation des familles pour couvrir 66% du prix de revient.

5. LES OBJECTIFS

Ce projet se traduit par les objectifs suivants :

- 1- Offrir un lieu accueillant que l'enfant puisse s'approprier à son rythme, dans lequel il se sent bien et où il vient avec plaisir (sécurité affective),
- 2- Permettre à chaque enfant de développer ses capacités en respectant son rythme propre (développement psychomoteur, autonomie),
- 3- Favoriser l'épanouissement de ses relations sociales (écoute et respect de l'autre)

Au-delà de ces objectifs, l'équipe s'attache à donner un sens à cet accueil spécifique en maintenant la qualité d'encadrement quelle que soit l'heure où l'enfant est accueilli. Elle vise à établir une relation constructive avec les parents, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation. Le travail de l'ensemble du personnel est axé sur:

- L'accueil,
- L'adaptation,
- Les repas,
- Le sommeil,
- Les doudous,
- Le soin et la propreté,
- Les activités libres et proposées.



LE PROJET PEDAGOGIQUE

C'est à partir du projet éducatif que l'équipe définit son projet pédagogique. Le projet pédagogique représente la partie opérationnelle du projet éducatif, c'est le plan d'actions.

L'ACCUEIL

L'accueil est un moment important pour les parents, les enfants et les professionnels. C'est un temps d'échanges, d'informations et de confiance entre les parents et les professionnels.

➤ A l'arrivée de l'enfant :

Tôt le matin, l'accueil se fait dans une salle commune aux deux sections par le professionnel du groupe. A partir de 8h45, les groupes se séparent et l'accueil se fait dans la section de l'enfant.

Les enfants sont accueillis par un des professionnels du groupe, pour que chaque enfant soit rassuré, mis en confiance et puisse se repérer.

Le professionnel prend le temps nécessaire pour écouter et échanger avec les parents afin d'assurer une continuité nécessaire entre la maison et la crèche et ainsi faciliter la séparation.

Si l'enfant en ressent le besoin ou pour aider à la séparation, son doudou et sa sucette lui seront donnés.

➤ Au départ de l'enfant :

Tout comme pour l'accueil, un professionnel prend le temps d'échanger avec les parents afin de parler du déroulement de la journée passée à la crèche.

Les parents peuvent être invités à entrer dans la section afin de partager avec leur enfant et l'équipe un moment (activités, goûter, change...). Ils pourront ainsi mieux connaître les spécificités de l'accueil en crèche, échanger avec les professionnels sur l'évolution de leur enfant ou les difficultés rencontrées à la maison. L'enfant bénéficiera également de ces temps de partage avec ses parents sur son lieu de vie.

Pour que ces moments restent privilégiés, nous demandons aux familles (si les arrivées sont simultanées) de bien vouloir patienter à l'écart sans se montrer en attendant qu'un professionnel soit disponible.

L'ADAPTATION



L'adaptation doit être un moment privilégié entre les enfants, les parents et l'équipe éducative. Elle est nécessaire pour établir une relation d'échanges et de confiance partagée.

L'adaptation correspond à une période où l'enfant et ses parents vont apprendre à connaître progressivement le lieu de vie, les professionnels et les autres enfants. Le temps de présence à la crèche sera augmenté progressivement de même que le temps de séparation avec les parents. Cette période est nécessaire et obligatoire pour tout enfant arrivant à la crèche.

Le jeune enfant va souvent connaître la première séparation d'avec ses parents. C'est une situation qui peut être difficile aussi bien pour les enfants que pour les parents. Dans l'intérêt d'intégrer au mieux l'enfant à la crèche, il est important de prévoir du temps pour cette période, et d'avancer progressivement.

L'échange entre les professionnels et les familles est primordial pour connaître les habitudes, les modes de vie, les besoins, les difficultés de l'enfant, dans le but d'assurer le lien entre la maison et la crèche, et répondre aux besoins de chaque enfant. L'échange permet aussi aux familles de connaître le fonctionnement de la crèche.

Pour cela l'équipe éducative a mis en place un protocole d'adaptation :

- Un minimum de 3 semaines est prévu pour l'adaptation de l'enfant : 2 semaines d'adaptation et 1 semaine flexible pour confirmer le travail des deux semaines précédentes.
- Les professionnelles seront à disposition de l'enfant et des parents,
- Une fiche de renseignements (alimentation, sommeil, doudou, habitudes,...) sur l'enfant est remplie conjointement par les professionnels et les parents,
- Une fiche concernant le déroulement du temps d'adaptation est expliqué et remise aux parents :
 - Le 1er jour : le parent reste avec l'enfant, présentation de l'équipe, des enfants, du fonctionnement et échange avec la référente sur les habitudes de l'enfant,
 - Le 2ème jour : le parent reste un moment avec l'enfant et part 15 mn (travail de séparation)
 - Le 3ème jour : l'enfant est accompagné à la barrière de la section et est accueilli par une professionnelle qui le conduit dans la section. La durée est déterminée avec la professionnelle et si possible augmentée chaque jour.
 - ...

Ce plan d'adaptation est un guide mais il doit rester adaptable au rythme de chaque enfant ou lors d'une situation particulière. L'important est de garder l'idée de la progression étape par étape.



Dans le cas d'une adaptation difficile et dans l'obligation d'une reprise impérative du travail par les parents, il sera nécessaire de prévoir une tierce personne pour continuer l'adaptation de l'enfant (elle sera notée sur le dossier d'admission).

Dans le cas d'une absence prolongée de l'enfant à la crèche (travail saisonnier des parents, maladie, vacances...), il sera nécessaire de refaire une petite adaptation.

L'adaptation sera prolongée si l'équipe en ressent le besoin pour le bien être de l'enfant. Un minimum d'une semaine est à respecter pour permettre à l'enfant de faire connaissance avec les enfants, l'équipe éducative et les locaux. Il est primordial d'apporter chaque jour le doudou et /ou la sucette de l'enfant pour faire le lien entre la famille et la crèche et il est conseillé d'amener un linge (foulard, tee-shirt...) ayant l'odeur de la maman pour rassurer l'enfant.

Nous tenons à préciser que le rythme de l'adaptation est effectué en fonction des besoins de l'enfant.

LES REPAS

Le repas est un moment important d'échanges et de partage entre l'enfant et l'adulte mais aussi entre les enfants. Les professionnels veillent à maintenir un environnement calme, favorable au bon déroulement des repas. Ils sont pleinement disponibles pour entrer dans l'échange verbal et non verbal avec chaque enfant.

➤ Dans la section des bébés :

Les « tout-petits » sont installés dans des transats et un professionnel donne à manger individuellement. Pour les plus grands, ils sont installés autour d'une table et mangent ensemble avec l'aide d'un professionnel. Les repas sont servis mixés ou en morceaux en fonction des capacités de chaque enfant et après échanges avec les parents.

➤ Dans la section des grands :

Le professionnel poursuit le travail sur l'acquisition de l'autonomie et sur la découverte des goûts, démarré dans la section bébés.

Avant chaque repas les enfants se lavent les mains. Des petits groupes de 4 à 6 enfants sont installés à table avec un professionnel par table. Ils mettent leurs bavoirs seuls ou avec aide. Un agent technique s'occupe du service de chaque plat pour que les professionnels soient entièrement disponibles pour les enfants. Les professionnels peuvent proposer aux enfants, en fonction de leur autonomie, de se servir seuls, et de manger seuls ou avec aide d'un adulte. Les professionnels font découvrir les divers aliments proposés aux repas et incitent l'enfant à goûter. Les professionnels peuvent également manger avec les enfants pour les encourager à goûter.

Les repas proposés sont préparés par le chef de cuisine. Les menus sont élaborés et contrôlés par la diététicienne, le chef de cuisine, la directrice de la crèche ainsi que l'agent technique en



charge de la partie restauration. Ils sont diversifiés, équilibrés et adaptés aux saisons et aux âges des enfants.

LE SOMMEIL

Le sommeil fait partie des besoins fondamentaux de l'enfant. Nous essayons de respecter au mieux le rythme de chaque enfant. Le lit est un lieu de bien-être, se coucher ne doit en aucun cas représenter une punition. Au moment de la sieste, le doudou a une importance primordiale pour sécuriser l'enfant et l'aider à s'endormir.

➤ Dans la section des bébés :

Lors de l'adaptation, l'équipe prend connaissance des habitudes de sommeil et du rituel d'endormissement de l'enfant afin de les reproduire au mieux à la crèche (doudou/sucette, musique, obscurité dans la pièce, présence d'un adulte, bercement...). Quand l'enfant grandit si le rituel, les habitudes et les besoins changent, les parents en informent l'équipe.

Le rythme de chacun est respecté au mieux. C'est par des signes que l'enfant exprime son besoin de dormir (yeux brillants, pleurs, réclame le doudou, se frotte les yeux...), d'où l'importance de l'observation par le professionnel. L'enfant sera couché de préférence sur le dos dans son lit, dans une chambre à 19°C et dans sa turbulette. Si l'enfant dort quand ses parents arrivent, l'équipe leur propose de revenir ultérieurement ou bien de réveiller eux-mêmes leur enfant s'il est seul dans la chambre.

➤ Dans la section des grands :

Les enfants sont tous couchés après le déjeuner. Toutefois le rythme de chaque enfant est respecté : l'enfant pourra être couché le matin si besoin ou s'il ne veut pas dormir en même temps que les autres il sera accompagné dans la section des bébés pour jouer en attendant le réveil des grands.

Après le repas, les enfants sont accompagnés par petits groupes dans la salle de bains pour se déshabiller. Ils vont ensuite prendre leurs doudous dans leur casier et vont dans leur lit. Les dortoirs ne sont pas entièrement dans le noir afin de rassurer les enfants et de maintenir leurs repères.

De 12h à 14h, les professionnels se relayent dans les dortoirs pour accompagner l'endormissement et aider au levé les premiers enfants réveillés. Les enfants dorment autant que besoin et se lèvent à leur rythme pour rejoindre les professionnels dans la salle de jeux.

LES DOUDOUS

Le doudou sous toutes ses formes (peluche, sucette, couverture, foulard ou autres vêtements...) est le lien entre la maison et la crèche. Il est important que l'enfant vienne à la crèche et reparte à la maison avec lui.



Cet objet a pour but de rassurer l'enfant lors de la séparation, de la sieste et à certains moments de la journée (fatigue, maladie, tristesse, soins...). Il sera d'autant plus important en période d'adaptation à la crèche et lors du changement de groupe. Dans ce moment-là plus particulièrement, l'équipe éducative sera à l'écoute des besoins individuels de chaque enfant.

Si l'enfant n'a pas spécialement de doudou, il est recommandé d'apporter un objet rappelant la maison ou avec l'odeur des parents pour les bébés.

Pour pouvoir jouer et s'épanouir pleinement, il est important que l'enfant accepte de se séparer momentanément de son doudou. L'équipe travaille progressivement avec l'enfant sur cette séparation. Dans chaque section, un espace pour le rangement de chaque doudou est dédié et visible afin que les enfants puissent le montrer et le demander (section bébés) ou bien aller le chercher et par la suite le ranger (sections grands, casiers identifiés par le prénom et la photo de l'enfant).

SOINS ET PROPRETE

C'est un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel, qui s'occupe exclusivement de lui. Le confort, l'hygiène, la santé et le respect de la pudeur de l'enfant sont pris en compte par l'équipe.

L'équipe accompagne les enfants dans l'acquisition de la propreté, en lien avec la maison. Les premiers essais se font avec les parents et les professionnels prennent le relais à la crèche. L'équipe est attentive et si elle voit des signes que l'enfant est prêt pour commencer l'apprentissage de la propreté, elle en informe les parents et les guide avec l'aide du protocole écrit. Il n'y a pas d'âge précis pour commencer. L'acquisition dépend de la maturité de l'enfant tant sur le plan physiologique que psychologique. Elle doit se faire selon le rythme de l'enfant et ne doit pas lui être imposée. Si cela ne fonctionne pas, pour que l'enfant ne vive pas d'échec, il faut reporter à plus tard.

A la crèche, certains apprentissages peuvent se déclencher par l'envie d'imiter les « copains », il est alors important de laisser l'enfant aller aux toilettes s'il le demande.

Pour favoriser l'autonomie de l'enfant, l'équipe incite les enfants à s'habiller et se déshabiller seuls, à ranger leurs vêtements (intérêt des vêtements pratiques et des chaussures à scratches et non à lacets), à se nettoyer les mains et le visage avant et après les temps de repas...).

LES ACTIVITES LIBRES ET PROPOSEES

Le jeu est une activité ludique permettant à l'enfant de se développer au niveau de l'intelligence, de la motricité, du langage et de son identité.

➤ Les activités libres :

- Dans la section bébés :

Durant la première année, un bébé découvre son corps et entraîne ses capacités motrices pour explorer son environnement. C'est le début de la préhension. Il développe ses sens (toucher, vue, ouïe...).

Il est important que l'enfant se développe à son rythme et en fonction de ses capacités, c'est pourquoi nous ne mettons pas les enfants dans une position qu'ils n'ont pas encore acquis par eux-mêmes (en position assise, debout et marche...). Les enfants sont posés au sol, à plat et sur le dos. Nous disposons



des jeux à une distance que les enfants peuvent atteindre et qui respecte leur évolution, et nous veillons à repositionner les jeux lorsqu'ils sont hors de portée. Ces jouets sont de nature, de couleurs, de formes, de matières et d'intérêts différents.

- Dans la section des grands :

Pour un bon fonctionnement des activités libres, plusieurs points sont à respecter :

- Aménagement des lieux de vie en fonction de l'âge et du développement moteur des enfants (coin moteur, coin calme, coin voiture...),
- Nombre restreint d'enfants dans les coins de jeu pour limiter les conflits et les tensions,
- Présence et disponibilité de l'adulte au côté des enfants et répartition dans l'espace pour répondre au mieux aux besoins des enfants,
- Renouvellement régulier des jeux proposés en dehors des coins de jeux fixés pour une meilleure concentration des enfants,
- Coins de jeux préparés et accueillants, rangés et réinstallés régulièrement au cours de la journée pour donner à l'enfant l'envie de jouer.

➤ Les activités proposées :

- Motricité générale : mise en place de parcours de motricité, Structures de jeux, tunnel, trotteurs et vélos, trampoline, ballons...

Ils vont permettre à l'enfant de s'approprier l'espace, de découvrir son corps et ses possibilités, de développer ses capacités motrices, d'acquérir une plus grande maîtrise corporelle (coordination et précision) et construire son schéma corporel.

- Motricité fine : Puzzles, encastrement, enfilage de perles, laçages, découpages, collages, dessins, peintures, jeux de construction, d'empilages, d'assemblages...

Ils vont permettre aux enfants, à force d'essais et d'expérimentation, d'affiner leur préhension et leurs gestes et de coordonner leurs mouvements.

- Manipulation : Transvasement de graines, bac à sable, jeux d'eau, pâte à modeler, pâte à sel, peinture, ...

Par la manipulation de différents matériaux, l'enfant va découvrir des sensations variées et aborder divers notions (plein et vide, dedans et dehors, dur et souple, mouillé et sec, collant...).

- Jeux symboliques, jeux d'imitation : Coins poupées, dinette, voitures et autres véhicules, ferme et animaux, livres...

Ces espaces leur permettent de reproduire des moments de la vie quotidienne. L'enfant intègre ou revit certaines situations réelles ou imaginaires (moments heureux, inquiétudes, conflits...). Le langage est très présent dans ces activités.

- Développement du langage :



Le langage est omniprésent dans la vie quotidienne de l'enfant. Certaines activités privilégient celui-ci : regarder un livre, écouter une histoire, jouer avec des marionnettes, faire des rondes, comptines, jeux de doigts, chansons...

Le développement du langage se fait également à travers le langage signé qui est employé sur la crèche. Les professionnels sont formés et proposent aux enfants une liste de mots du quotidien ainsi que de nombreuses comptines signées.

Les parents sont également investis dans ce mode de communication au travers d'ateliers parents/enfants, de supports papiers et numériques (affichage, vidéos, photos...) et par les échanges avec les professionnels.

CONCLUSION

Ce projet de service ne peut être appliqué sans le travail et l'implication au quotidien de toute l'équipe.

Chaque professionnel est un maillon indissociable au bon fonctionnement de la structure. Un climat de confiance, le dialogue et le respect mutuel permettent de tendre vers un accueil de qualité où l'intérêt de l'enfant demeure central.

